

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Cyclix 250 µg/ml solution injectable pour bovins

2. Composition

Chaque ml contient :

Substance active :

Cloprosténol	250 µg
Sous forme de cloprosténol sodique	263 µg

Excipients :

Alcool benzylique (E1519)	20 mg
---------------------------	-------

Solution incolore.

3. Espèces cibles

Bovins (vaches).

4. Indications d'utilisation

Bovins (vaches) :

- L'induction et la synchronisation de l'œstrus chez les vaches possédant un corps jaune fonctionnel.
- L'induction de l'œstrus comme aide à la gestion du sous-œstrus (« œstrus silencieux »).
- Traitement de l'endométrite clinique et subclinique en présence d'un corps jaune fonctionnel.
- Traitement des kystes lutéaux ovariens.
- Induction du vêlage après 270 jours de gestation.
- Induction de l'avortement jusqu'au 150^{ème} jour de gestation.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux gravides lorsque le déclenchement de l'avortement ou de la parturition n'est pas souhaité.

Ne pas administrer pour provoquer la parturition chez les animaux chez lesquels on soupçonne une dystocie en raison d'une obstruction mécanique ou d'une position, présentation et/ou posture anormale du fœtus.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une altération de la fonction cardiovasculaire, un bronchospasme ou des troubles de la motilité gastro-intestinale.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Il existe une période réfractaire de plusieurs jours après l'ovulation, pendant laquelle les femelles sont insensibles à l'effet lutéolytique des prostaglandines.

Pour l'interruption de gestation chez les bovins, les meilleurs résultats sont obtenus avant le 100^{ème} jour de gestation. Les résultats sont moins fiables entre les jours 100 et 150 de gestation.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Pour réduire le risque d'infections anaérobies dues à une vasoconstriction au site d'injection, les injections dans des zones cutanées contaminées (humides ou sales) doivent être évitées. Nettoyer et désinfecter soigneusement les sites d'injection avant l'administration.

Ne pas administrer par voie intraveineuse.

Tous les animaux doivent être surveillés de manière adéquate après le traitement.

Le déclenchement de la parturition ou de l'avortement peut provoquer une dystocie, une mortinatalité et/ou une métrite. L'incidence de la rétention placentaire peut augmenter en fonction du moment du traitement par rapport à la date de conception.

Une injection dans le tissu adipeux peut entraîner une absorption incomplète du médicament vétérinaire.

Le cloprosténol peut provoquer des effets liés à l'activité de la prostaglandine F2α dans les muscles lisses, tels qu'une fréquence accrue des mictions et des défécations.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les prostaglandines de type F2α, telles que le cloprosténol, peuvent être absorbées par la peau et provoquer un bronchospasme ou une fausse couche. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation du médicament vétérinaire pour éviter toute auto-injection ou tout contact avec la peau. Les femmes enceintes, les femmes en âge de procréer, les asthmatiques et les personnes souffrant d'autres maladies respiratoires doivent éviter tout contact lors de la manipulation de ce médicament vétérinaire. Un équipement de protection individuelle consistant en gants imperméables doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire.

En cas de déversement accidentel sur la peau, celle-ci doit être immédiatement lavée à l'eau et au savon. En cas d'auto-injection accidentelle ou de déversement sur la peau, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette, d'autant qu'un essoufflement peut survenir. Ce médicament vétérinaire peut provoquer des réactions d'hypersensibilité. Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'alcool benzylique doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Se laver les mains après utilisation.

Gestation :

Ne pas administrer aux animaux gravides lorsque le déclenchement de l'avortement ou de la parturition n'est pas souhaité.

Lactation :

Le médicament vétérinaire peut être utilisé pendant la lactation.

Fertilité :

Le cloprosténol a une grande marge de sécurité et n'a pas d'effet négatif sur la fertilité des bovins. Aucun effet nocif n'a non plus été rapporté chez les descendants issus de l'insémination ou de l'accouplement après traitement par ce médicament vétérinaire.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

L'utilisation simultanée d'ocytocine et de cloprosténol renforce les effets sur l'utérus.

L'utilisation simultanée de progestatifs réduit l'effet du cloprosténol.

Ne pas administrer avec des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) car ils inhibent la synthèse endogène des prostaglandines.

Surdosage :

Avec un surdosage de 5 à 10 fois, l'effet secondaire le plus courant est une augmentation de la température rectale. Cependant, cela est généralement temporaire et ne présente aucun danger pour l'animal. Une salivation limitée ou une diarrhée passagère peuvent également être observées chez certains animaux.

Il n'y a aucun antidote disponible, le traitement doit être symptomatique, en supposant que la prostaglandine F2α agisse sur les cellules musculaires lisses.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Bovins (vaches) :

Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités):	Infection au site d'injection ¹
Très rare	Anaphylaxie ² ;
(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Augmentation de la fréquence respiratoire ³ ; Augmentation de la fréquence cardiaque ³ ; Douleurs abdominales ³ , Diarrhée ^{3,5} Incoordination ³ ; Se coucher ³ ; Rétention placentaire (le placenta reste accroché dans l'utérus) ⁴ , Métrite ⁴ , Dystocie ⁴ , Mortinatalité ⁴ ; Agitation, Mictions fréquentes ^{3,5} .

¹ Peut survenir si des bactéries anaérobies pénètrent dans le site d'injection, en particulier après une injection intramusculaire, et peut devenir une infection généralisée. Une antibiothérapie agressive, particulièrement dirigée contre les espèces clostridiennes, doit être administrée dès les premiers signes d'infection. Des techniques aseptiques minutieuses doivent être utilisées pour réduire le risque de ces infections.

² Nécessite des soins médicaux immédiats. Peut mettre la vie en danger.

³ Le cloprosténol peut produire des effets similaires à l'activité de la prostaglandine F2α dans les muscles lisses.

⁴ Peut être provoqué par le déclenchement de la parturition ou de l'avortement. Dans le cadre du déclenchement de la parturition, en fonction de la date de traitement par rapport à la date de conception, l'incidence de rétention placentaire peut augmenter.

⁵ Peut être observé dans les 15 minutes suivant l'injection et disparaît généralement dans l'heure.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas

sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie intramusculaire.

Bovins (vaches) :

Une dose consiste en 500 microgrammes de cloprosténol par animal, correspondant à 2 ml de médicament vétérinaire.

Induction et synchronisation de l'œstrus :

Administer une dose par animal. Si aucun symptôme d'œstrus n'est observé, une deuxième dose peut être administrée après 11 jours.

Traitement de l'endométrite clinique et subclinique en présence d'un corps jaune fonctionnel:

Administer une dose par animal. Si nécessaire, répétez le traitement 10 à 14 jours plus tard.

Traitement des kystes lutéaux ovariens :

Administer une dose par animal.

Induction de la parturition :

Administer une dose par animal, au plus tôt 10 jours avant la date prévue du vêlage.

Induction de l'avortement jusqu'au 150^{ème} jour de gestation :

Administer une dose par animal entre le 5^{ème} et le 150^{ème} jour de gestation.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

10. Temps d'attente

Viande et abats : 1 jour.

Lait : Zéro heure.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver le flacon dans l'emballage extérieur.

Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas pénétrer dans les cours d'eau, car le cloprosténol peut être dangereux pour les poissons et autres organismes aquatiques.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V279203

Boîte de 1 x flacon de 20 ml ou de 1 x flacon de 50 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :

VIRBAC
1^{ère} avenue – 2065 m – LID
06516 Carros
FRANCE

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

VIRBAC BELGIUM NV
Esperantolaan 4
BE-3001 Leuven
Tél/Tel : +32-(0)16 387 260
phv@virbac.be